

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NALSARO » en abrégé «  
SCI NALSARO »

Siège ABIDJAN COCODY MERMOZ DERRIERE LA  
PHARMACIE MERMOZ ILOT N°102 ILOT N°54 26 BP 984  
ABIDJAN 26, Lot 102, Ilot 54

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 03/03/2025 reçus par Me KONAN KOUARA FREDERIC, et enregistrés au CEPICI le 03/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
NALSARO » en abrégé « SCI NALSARO »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- l'acquisition par achat, donation, échange et par tous autres moyens d'enrichissement de patrimoine, de tous biens meubles et immeubles, bâtis ou non bâtis ;

- la construction sur tous terrains acquis de tous logements ou autres bâtiments à étages (communément appelés immeubles) ;

- l'administration et la gestion de tous biens immobiliers acquis ;

- la possibilité de vendre tout ou partie des biens sociaux, en cas de besoin exigés par les circonstances économiques ou en échange d'autres biens ;

- la société pourra faire tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, et, en général, toutes opérations ayant trait à l'objet social ci-dessus défini, et ce, en tous pays.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY MERMOZ DERRIERE LA  
PHARMACIE MERMOZ ILOT N°102 ILOT N°54 26 BP 984  
ABIDJAN 26, Lot 102, Ilot 54

Dirigeant(s) M WAZNI ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B40-00078 du 08/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 08/07/2025

